

7^{ème} Comité régional des acteurs de la Transition énergétique et du climat

« La construction durable par les matériaux biosourcés »

Hôtel de Région – Bordeaux – lundi 2 décembre 2019

Compte rendu synthétique

Le septième Comité régional des acteurs de la Transition énergétique et du climat a réuni 124 participants dont 54 femmes, représentant 80 organisations et a été suivi, en streaming, par plusieurs autres auditrices et auditeurs.

Après une présentation du cadre national réglementaire et technique sur les matériaux biosourcés dans la construction et les premiers résultats de l'expérimentation ADEME, en Nouvelle-Aquitaine, sur les bâtiments E+C-, les témoignages d'acteurs ont porté successivement sur le bois, la paille, le chanvre et les autres matériaux (laine et ouate de cellulose).

Il ressort de l'enquête de satisfaction sur ce septième COPTec, les points de bilan et propositions suivants :

- . 100 % de satisfaits à très satisfaits pour la thématique retenue;*
- . Plus de 93 % de satisfaits à très satisfaits pour le lieu, l'organisation, la tenue des horaires et le rythme de la séance ;*
- . 85% de satisfaits quant à la pertinence des interventions et la qualité du dossier du participant ;*
- . Informations nombreuses et riches présentant de nombreuses expériences sur un temps contraint. Vigilance sur la lisibilité des supports d'intervention (tableaux et contraste lumineux) et sur les temps d'échange ;*
- . La diversité des acteurs et des participants présents souligne le fort potentiel de ces filières en structuration et est encourageante pour l'avenir.*

Alain ROUSSET, Président de la Région, remercie les participants de leur fidélité au COPTec et dit sa satisfaction quant à la démarche convergente entre Acclimaterra et Ecobiose qui favorise les actions innovantes en faveur de la transition écologique et énergétique. Aujourd'hui, la difficulté et l'enjeu sont de massifier les actions. La Région est un acteur parmi d'autres, qui a la volonté « d'embarquer tout le monde » dans cette transition, notamment les mondes économique et de la recherche/développement. Un formidable travail est à entreprendre pour et par la formation des chefs d'entreprises, des architectes et des salariés. Un autre chantier est l'industrialisation des procédés pour la généralisation des matériaux biosourcés comme cela est bien engagé dans le secteur du bois. Enfin, la commande publique doit être développée pour réaliser des opérations exemplaires et reproductibles.

Il précise que la Région sera, aussi, force de propositions législatives pour faciliter ces nouveaux modes de construction avec, par exemple, la défiscalisation sur la conditionnalité environnementale.

Françoise COUTANT, vice-présidente en charge de la transition énergétique et du climat replace ce COPTec dans le contexte de la COP 25 à Madrid sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et alors que seulement 70 pays tiennent, actuellement, leurs engagements vis-à-vis de l'Accord de Paris signé en 2015. L'organisation mondiale météorologique (OMM) vient de confirmer l'augmentation de 1,5 %, pour l'année passée, du taux de GES dans l'atmosphère. Elle insiste, face à ce constat inquiétant, sur la volonté régionale de « Faire » et d'envoyer des signaux positifs pour diminuer sur le territoire régional les émissions de GES et les consommations d'énergie. L'importance du bâtiment sur ces deux enjeux invite plus encore à privilégier la construction durable. Construire

autrement en limitant l'impact sur les ressources naturelles, en économisant les matériaux et en y intégrant une dimension sociale est une composante forte de la Feuille de route NéoTerra et du projet de SRADDET.

Ainsi, la Région au titre de ses responsabilités de chef de file de la transition énergétique, du développement économique et de l'aménagement du territoire, a la ferme volonté de voir croître à un niveau significatif l'usage des matériaux biosourcés.

Myriam SAPPEY, Chargée de la construction durable à la DREAL Nouvelle-Aquitaine, confirme l'importance de la construction durable à partir de matériaux biosourcés pour contribuer à réduire les impacts négatifs majeurs du bâtiment sur l'environnement. Elle souligne que les matériaux biosourcés se diversifient rapidement et offrent des solutions pour les structures porteuses, les murs, les isolants, les revêtements intérieurs et extérieurs, Leur intérêt est tout autant économique que sociétal et environnemental. Elle précise que la réglementation intègre les matériaux biosourcés depuis 1996 (qualité de l'air) et a été confortée par des articles importants dans les lois TECV (2015) et ELAN (2018). Cependant, il manque quelques décrets d'application qui faciliteraient leur usage et leur généralisation.

Les résultats de l'expérimentation nationale : C-E+, avec d'ailleurs 20 bâtiments en Nouvelle-Aquitaine, sont très encourageants quant à l'intérêt des matériaux biosourcés. Elle indique que la « pression » normative pour l'augmentation de leur utilisation n'est pas suffisante. Il y a une nécessité de meilleure image de marque, d'une réduction des coûts, d'une utilisation plus répandue dans les opérations de réhabilitation de l'habitat et de levée des préjugés chez les professionnels de la construction et les résidents.

Denis RENOUX, Directeur du Centre régional des énergies renouvelables (CRER) présente l'historique et les résultats techniques probants des six ans de vie d'un des premiers bâtiments biosourcés de Nouvelle-Aquitaine situé à la Crèche, près de Niort en Deux-Sèvres. Il précise que le projet visait les objectifs suivants : bâtiment passif et à énergie positive, coût de construction inférieure à 2000 €/ m², réalisation par des artisans et bureaux d'étude locaux pour être un « terrain » d'expérimentation, de formation et de pédagogie et matériaux bio et géosourcés. Il en décrit quelques caractéristiques clef : masse centrale en béton pour l'inertie et le déphasage thermiques, ouvertures bois en triple vitrage, chaudière bois d'appoint de 4 KW, solaire thermique pour le confort air, PV pour la production électrique et effort particulier pour l'étanchéité à l'air. Le bilan en quelques mots : bonne tenue de l'ensemble des matériaux, confort d'été satisfaisant, résultats énergétiques performants mais quelques difficultés avec la gestion technique centralisée et l'étanchéité des ouvrants.

Lors du premier temps d'échanges, les participants questionnent sur:

- . L'utilisation généralisée du bois dans la construction et les limites pour la gestion durable de la forêt ;
- . L'usage de l'argile.

TEMOIGNAGES D'ACTEURS sur le BOIS :

Nicolas MAROT, Délégué général de Futurobois pour FIBOIS évoque l'importante évolution de la filière bois-construction avec des innovations technologiques majeures depuis 25 ans : structures porteuses de grande section, murs complets intérieur/extérieur, préfabrication en ateliers, industrialisation de la pose, bâtiments multi-étages, ... Il souligne le positionnement leader de la Nouvelle-Aquitaine au plan national : 2^e région pour le nombre d'entreprises et d'emplois, 3^e pour le chiffre d'affaires, Elle est également sur le podium pour les logements collectifs. Néanmoins, la part

du bois a connu une légère baisse ces dernières années : 9 % du parc en neuf pour l'habitat individuel isolé et groupé. Des marges de progrès sont aisément possibles dans le logement, le tertiaire et les bâtiments agricoles

Il conclue en faisant un focus sur la stratégie gagnante à adopter sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière : Des forestiers tous engagés dans la gestion durable certifiée (PEFC, FSC voire ProSylva), des exploitants scieurs communiquant sur la valorisation globale de l'arbre, des industriels et des entreprises innovant dans la valorisation des chutes, des déchets et des petits bois et enfin la généralisation de l'usage du bois pour la réhabilitation intérieure et extérieure des logements des années 60 et 70 en zone périurbaine.

Nicolas MAROT présente l'entreprise charentaise Arbre construction spécialisée dans la construction bois depuis 1961. Elle a créé, plus récemment, son propre bureau d'études pour renforcer ses compétences techniques internes. Cela lui permet d'innover, par exemple, dans les structures porteuses en treillis ou encore l'utilisation d'essences locales comme le douglas (résineux).

Lors du second temps d'échanges, les participants questionnent et interviennent sur :

. La notion de biosourcé alors que les colles à bois sont issues, majoritairement, de la pétrochimie ? Des travaux de recherche/développement sont encore nécessaires pour confirmer les qualités de molécules biosourcées !

. Les inconvénients de l'entretien du bois utilisé en extérieur ? Un bois de qualité sans traitement particulier et posé selon les règles de l'art s'auto-protège « Il faut laisser griser le bois ». Ensuite, c'est une question de regard sur l'esthétisme des matériaux !

. La progression des matériaux biosourcés est-elle équivalente à celle du bois ? L'observatoire national du bois pourrait peut-être étendre son périmètre aux matériaux biosourcés ?

. La valorisation du pin des Landes ne pourrait-elle pas se concentrer sur le bois construction plutôt qu'en bois de trituration (papier, carton, ...). Cela améliorerait son bilan carbone ? Contrairement aux idées reçues, les bois ayant les caractéristiques pour une transformation potentielle en bois d'œuvre ne finissent pas en bois de trituration. Il n'y a pas de « fuites » de bois de qualité !

. L'augmentation à venir des besoins en essences locales sera-t-elle couverte par l'accroissement naturel de la forêt ? Le taux de croissance annuelle de la forêt est actuellement supérieur à l'exploitation du bois. Nous ne sommes pas concernés par la déforestation. Cependant, pour le moyen et le long terme, il faut veiller à des conditions d'exploitation durables et soutenables !

TEMOIGNAGES D'ACTEURS sur la PAILLE :

Nicolas RABUEL, Chef de projet filière construction paille au sein du cluster régional ODEYS fait état de la dynamique récente de la construction paille sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine : le nombre d'acteurs professionnels est passé de 10 à 60 en quelques années. Il précise que tous les bâtiments ayant atteint la classe E4C2 (expérimentation en cours pour la future réglementation environnementale française de la construction des bâtiments) sont en paille. Plusieurs d'entre eux ont, d'ailleurs, reçu des prix nationaux et/ou européens comme le bâtiment d'hébergement du Lycée agricole de Venours en Vienne. Il souligne le prix très compétitif de la construction paille et insiste sur le fait que cette jeune filière « souffre » encore des préjugés sur les caractéristiques de ce matériau naturel. Cela impose une grande exigence sur toute la chaîne de valeur afin de ne pas engendrer de contre-références.

Nicolas RABUEL présente l'expérience de l'entreprise deux-sévrienne SCOP Bois et paille, investie depuis 12 ans dans la construction durable. La diversité des réalisations de l'entreprise depuis une décennie illustre les évolutions positives du marché de la construction bois-paille avec l'élargissement des donneurs d'ordre tant publics que privés. Il rappelle, dans un contexte de changement climatique, l'intérêt du trio « BTP » : Bois-Terre-Paille pour le confort thermique d'hiver et d'été.

Le troisième temps d'échanges est l'occasion de préciser quelques points sur :

. L'accès à la ressource paille qui est différente au sein même de la Nouvelle-Aquitaine, d'où l'intérêt de structurer une filière pour organiser et sécuriser un approvisionnement local et infrarégional de qualité !

. L'enjeu, hors auto-construction, de l'industrialisation des étapes de fabrication, de construction et de finition pour gagner du temps et professionnaliser les chantiers !

TEMOIGNAGES D'ACTEURS sur le CHANVRE :

Stéphanie SAUVEE, Consultante spécialisée sur les filières vertes, développe son analyse sur l'avenir de la filière Chanvre-construction en Nouvelle-Aquitaine à partir des résultats de l'étude 2019, réalisée par la Région : «Perspectives de développement de la filière chanvre en Nouvelle-Aquitaine». Elle insiste particulièrement sur les points suivants : un potentiel récent et confirmé qui n'existait pas en 2012-2013, un intérêt nouveau du monde agricole pour les apports agro-écologiques et agro-économiques du chanvre dans les rotations et les assolements et la nécessité d'une professionnalisation de la filière pour installer durablement la compétitivité économique du chanvre. Elle précise qu'il y a deux types d'acteurs et qu'ils sont et seront complémentaires : les industriels et les producteurs et utilisateurs en circuits courts. Néanmoins pour massifier l'usage du chanvre dans la construction, les synergies doivent se structurer entre ceux-ci à l'échelle régionale et par des alliances avec les acteurs des régions voisines. Elle considère qu'à ce stade, la commande publique doit jouer un rôle clef. Enfin, elle rappelle que la culture du chanvre assiera sa croissance par la mise en marché de l'ensemble de ses sous-produits.

Geoffrey BROUSSOULOUX, éleveur sur le Plateau de Millevaches et Laure CROVA, animatrice de l'Association chanvrière Lo Sanabao présentent les objectifs et les motivations de leur structure collective agricole. Ils soulignent : leur vision d'une production chanvrière maîtrisée par les paysans eux même, donc valorisée en circuits courts et de proximité, l'importance pour l'économie de l'exploitation agricole de la diversification par le chanvre dans un contexte où l'élevage bovin et ovin, même en agriculture biologique, peine à assurer des revenus décents. Ils précisent que Lo Sanabao s'est spécialisée dans le Chanvre-construction sans négliger les autres valorisations comme les graines ou la transformation pour le chanvre textile.

Lors du quatrième temps d'échanges, les participants échangent sur :

. Le meilleur usage du chanvre dans la construction durable ? C'est vraisemblablement dans la réhabilitation, mais il faut une reconnaissance technique officielle des différents produits du chanvre comme la laine en vrac pour massifier !

. Quelles synergies sont envisageables avec les grands groupes de fabrication de matériaux de construction? Elles sont difficiles et sont-elles même souhaitables vu le faible intérêt de ces groupes pour les matériaux biosourcés et l'objectif pour le secteur agricole de capter localement la valeur ajoutée !

. Il y a-t-il un réseau reconnu d'artisans utilisant le chanvre en Nouvelle-Aquitaine ? Non, pas encore. Ce pourrait être un des axes de structuration de la filière chanvre en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins, plusieurs entreprises, encouragées par la CAPEB se spécialisent sur le chanvre dans le bâtiment et des initiatives d'importance sur la production de nouveaux produits chanvre sont prises comme par la société Saint Astier. Il manque un CFA pour des formations spécifiques sur le chanvre et les architectes et les acteurs publics doivent se mobiliser !

. L'importance de relancer la formation des entreprises du bâtiment est soulignée avec la nécessité de garantir les systèmes assurantiels et les références techniques !

. Il y a-t-il des projets néo-aquitains d'industrialisation pour la production de blocs en béton de chanvre qui proviennent, aujourd'hui, de Belgique ou de Rhône-Alpes, Non, mais ce serait un développement industriel possible selon l'entreprise Saint Astier !

TEMOIGNAGES D'ACTEURS sur les AUTRES MATERIAUX BIOSOURCES :

Gilles DETIEGE, fondateur et Directeur de Naturlaine, présente, sans détour, l'histoire, les succès et les déboires de son entreprise créée en 2003. Il insiste pour que la Région soit porteuse d'une structuration des filières de matériaux biosourcés et soutienne une dynamique régionale interfilières. Il rappelle que la laine est la seule fibre fabriquée par la nature pour la fonction d'isolation. Il regrette le rôle autobloquant du CSTB qui a freiné, trop longtemps, des quatre fers pour délivrer des avis techniques. Il souligne que la valorisation régionale de la laine est un atout majeur pour les territoires d'élevage ovin néo-aquitains. Cela justifierait pleinement un soutien de la filière par la collectivité régionale.

Thierry TONIUTTI, Dirigeant-fondateur de Ouatéco expose la dynamique de cette entreprise familiale de production de ouate de cellulose, basée dans les Landes et sa vision du développement durable. L'entreprise, dans un souci de cohérence globale, a construit un bâtiment biosourcé et à énergie positive. Il tient à faire remarquer que, selon lui, le terme de laine minérale est abusif même si c'est « un bon coup de marketing » et qu'il faut employer celui de fibre minérale.

Il souligne l'importance de la recherche/développement et de l'ingénierie au sein de l'entreprise pour être, vis-à-vis des organisations techniques : CERMI, CSTB,... à compétence égale, afin d'obtenir dans de bonnes conditions et sur un temps raisonnable les agréments tels le DTU prochain pour la ouate de cellulose soufflée. Enfin, il annonce son nouveau projet de développement pour la fabrication d'un isolant issu de textiles usagés recyclés.

FEUILLE DE ROUTE « CONSTRUCTION DURABLE » FOCUS SUR LES ÉCOMATERIAUX

Virginie THOMAS, Chargée de mission au sein de l'Unité filières vertes de la Région Nouvelle-Aquitaine, rappelle les étapes du projet de la Feuille de route « Construction durable » qui sera présentée, début 2020 pour adoption, à l'assemblée régionale. Au fil des travaux de coconstruction, le sujet des matériaux biosourcés a été omniprésent, signe du souhait des acteurs et reflétant une tendance de fond de la société pour des matériaux sains dans l'habitat.

Le projet de Feuille de route met en exergue les points saillants suivants : garantir la qualité tout au long de la chaîne de valeur de la construction ; améliorer le bien-être des résidents et leur santé par des matériaux sains et les informer ; créer des filières pérennes ; faire évoluer les référentiels de formation des professionnels ; généraliser l'éco-conditionnalité des aides publiques ; rebondir sur l'évolution favorable de la future RT/RE qui considère pleinement les matériaux biosourcés ; travailler avec les professionnels pour développer des solutions réalistes, facilement applicables et implantables ; promouvoir et faire connaître largement les réalisations réussies et les démonstrateurs ;

développer fortement la formation sur l'ensemble du territoire régional ; fluidifier les relations entre les différents acteurs impliqués dans la construction : assureurs, organismes de normalisation et de certification, architectes, ; multiplier les marchés publics pour des opérations exemplaires et « booster » les acteurs moteurs comme les bailleurs sociaux.

Le cinquième temps d'échanges est l'occasion pour les participants d'intervenir plus spécifiquement sur :

- . L'importance de la professionnalisation tant par la formation initiale que continue ;
- . L'initiative du CAUE 33 qui accompagne les particuliers et les collectivités locales pour favoriser l'utilisation des écomatériaux ;
- . La nécessité d'une montée en compétence de la maîtrise d'œuvre ;
- . L'intérêt d'un engagement politique avec une traduction opérationnelle : la bonification des aides publiques pour les matériaux biosourcés ;
- . L'opportunité de faire considérer plus encore les matériaux biosourcés par l'agence régionale ARTEE

En conclusion de ce Comité régional des acteurs de la Transition énergétique et du Climat, Madame Françoise Coutant remercie, chaleureusement, les intervenantes et intervenants pour l'exercice réussi de présentations riches et denses sur un temps court. Elle invite les participants à :

- . Contribuer à la concertation organisée par RTE sur le projet de schéma régional de raccordement des énergies renouvelables Nouvelle-Aquitaine (S3REnR) qui se déroule jusqu'au 18 décembre 2019 avec deux dernières réunions publiques à Poitiers le 4 décembre et à Bordeaux le 18 ;
- . Se joindre à la journée de la « Convention des territoires pour le climat, l'air et l'énergie en Haute- Vienne », organisée le 5 décembre à l'Ecole d'ingénieurs de Limoges par le Syndicat d'énergie de la Haute-Vienne ;
- . **Réserver, dès à présent, la date du 2 juin 2020 pour le prochain Comité régional COPTEC qui aura pour thème : « Vers l'autonomie énergétique des territoires : SEM, SCIC, Sociétés citoyennes de production, ... les nouveaux acteurs de la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine ».**